http://clg-val-de-voise-gallardon.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1493

Coup d'oeil dans le rétro : La Quinzaine de la sécurité routière et l'ASSR au collège

- 5- Parcours et pédagogie - Parcours citoyen -

Publication date: lundi 22 mai 2023

Copyright © Collège Val de Voise - Gallardon - Tous droits réservés

La **« Quinzaine de la sécurité routière »** s'est déroulée au collège du 28 mars au 12 avril 2023. Un éventail d'actions a été proposé à destination des quatre niveaux de classes, en fonction de l'âge des élèves.

Ainsi, l'**ANATEEP** (l'Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) est intervenue le lundi 3 avril auprès des élèves de 6e pour les sensibiliser à la sécurité du transport scolaire et aux règles de la citoyenneté (respect des personnes, du matériel...)

Jeudi 6 avril, la **Prévention Routière d'Eure et Loi**r a proposé l'intervention « Mobiligo » pour sensibiliser les élèves de Cinquième à la bonne pratique du vélo. Cet outil pédagogique est utilisé dans le cadre de la préparation à l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière)

Les élèves de Quatrième ont bénéficié, mardi 28 mars, d'une intervention menée par **Mmes Bretesché et Ruffray, infirmières scolaires**, dont l'objectif était d'expliquer la place de l'alcool dans la société, et de démontrer ses conséquences sur l'organisme au travers d'un parcours réalisé avec des lunettes de simulation d'alcoolémie. Le but était également de renforcer la capacité des jeunes à dire non, grâce à la connaissance des conséquences de la consommation d'alcool, pour soi et pour les autres.

La **MPF (Maison de protection des familles, service de la Gendarmerie Nationale)**, est intervenue le 5 avril, avec une séance intitulée « Sensibiliser aux conduites addictives », qui comporte aussi un volet sur les conséquences de la consommation d'alcool et de stupéfiants pour les usagers de la route.

L'association Prévention Routière d'Eure et Loir a proposé à l'ensemble des élèves de Troisième l'intervention « Alcool, stupéfiants, insouciants » le lundi 3 avril.

Et pour clore cette Quinzaine de la sécurité routière au collège, les élèves de 5ème et de 3ème ont passé respectivement les épreuves de l'**ASSR1** et de l'**ASSR2** au début du mois de mai. Les attestations scolaires de sécurité routière sont obligatoires par exemple pour passer le BSR (qui permet de conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger à moteur).

Copyright © Collège Val de Voise - Gallardon